

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Société : SODISE

selon REACH N°1907/2006/CE & N°453/2010

Version : N°1.0 (10/09/2015)

Revision : -



SHAMPOOING HP BIDON 10KG – REFERENCE 14789

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : SHAMPOOING HP BIDON 10KG

Référence du produit : 14789

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : SODISE

Adresse : BP 81 – ZA de Stang Ar Garront 29510 CHATEAULIN - FRANCE

Téléphone : 0298861525. Fax : 0298863535.

1.4. Numéro d'appel d'urgence : +33 (0)1 45 42 59 59, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

Société/Organisme : INRS / ORFILA <http://www.centres-antipoison.net>

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS05 corrosion

Eye Dam. 1

H318

Provoque des lésions oculaires graves



GHS07

Skin Irrit. 2

H315

Provoque une irritation cutanée.

Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE



Xi ; Irritant

R38-41 : Irritant pour la peau. Risque de lésions oculaires graves.

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement :

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la « Directive générale de classification pour les préparations de la CE », dans la dernière version valable.

Système de classification :

La classification correspond aux listes UE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS05

Mentions d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :

hexyl D-glucoside

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Société : SODISE

selon REACH N°1907/2006/CE & N°453/2010

Version : N°1.0 (10/09/2015)

Revision : -



SHAMPOOING HP BIDON 10KG – REFERENCE 14789

Conseils de prudence :

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P264 Se laver soigneusement après manipulation.
P305+P351+P338 **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:** rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P302+P352 **EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:** Laver abondamment à l'eau.
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

2.3. Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT : Non applicable.

vPvB : Non applicable.

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Caractérisation chimique : Mélanges

Description: Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci - après et avec des additifs non dangereux

Composants dangereux:

CAS: 64-02-8 EINECS: 200-573-9	éthylènediaminetétraacetate de tétrasodium Xn R20/22; Xi R41 Eye Dam. 1, H318; Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H332	10-25%
CAS: 54549-24-5 EINECS: 259-217-6	hexyl D-glucoside Xi R41 Eye Dam. 1, H318	2,5-10%
CAS: 68439-57-6 EINECS: 270-407-8	acides sulfoniques, hydroxyalcanes en C14-16et alcènes en C14-16, sels de sodium Xi R36/38 Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319	< 2,5%
CAS: 1310-73-2 EINECS: 215-185-5	hydroxyde de sodium C R35 Met. Corr.1, H290; Skin Corr. 1A, H314	< 2,5%

SVHC Néant

Composants selon le règlement relatif aux détergents CE 648/2004

EDTA et sels	5 - 15%
agents de surface non ioniques, agents de surface anioniques, parfums	< 5%

Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

après inhalation : En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
après contact avec la peau : Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
après contact avec les yeux : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.
après ingestion : Si les troubles persistent, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Société : SODISE

selon REACH N°1907/2006/CE & N°453/2010

Version : N°1.0 (10/09/2015)

Revision : -



SHAMPOOING HP BIDON 10KG – REFERENCE 14789

SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Non nécessaire.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Assurer une aération suffisante.

6.4. Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter le dégagement d'aérosols.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Aucune exigence particulière.

Indications concernant le stockage commun:

non nécessaire.

Autres indications sur les conditions de stockage:

non

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

8.1. Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

1310-73-2 hydroxyde de sodium

VME (France) Valeur à long terme: 2 mg/m³

Indications complémentaires :

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuel:

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec la peau.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Protection respiratoire: En cas d'exposition faible ou de courte durée, filtre respirateur; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains:

Gants de protection.

Utiliser seulement des gants de protection contre les produits chimiques avec un étiquetage CE de la catégorie III.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Société : SODISE

selon REACH N°1907/2006/CE & N°453/2010

Version : N°1.0 (10/09/2015)

Revision : -



SHAMPOOING HP BIDON 10KG – REFERENCE 14789

Matériau des gants.

Gants en néoprène

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux: Lunettes de protection hermétiques

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales.

Aspect:

Forme :	liquide
Couleur :	ambré
Odeur :	agréable

valeur du pH à 20 °C:	11,4
-----------------------	------

Modification d'état

Point d'ébullition :	100 °C
----------------------	--------

Point d'éclair :	non applicable
------------------	----------------

Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non applicable.
-----------------------------------	-----------------

Auto-inflammation :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
---------------------	--

Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.
----------------------	--------------------------------

Densité à 20 °C:	1,09 g/cm ³
------------------	------------------------

Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau :	entièrement miscible
solvants organiques	0,0 % (COV)

9.2. Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.
--------------------------	--

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité	Pas d'autres informations importantes disponibles.
------------------	--

10.2. Stabilité chimique

Décomposition thermique/conditions à éviter:	Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
--	---

10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue.
--	------------------------------------

10.4. Conditions à éviter	Pas d'autres informations importantes disponibles.
---------------------------	--

10.5. Matières incompatibles:	Pas d'autres informations importantes disponibles.
-------------------------------	--

10.6. Produits de décomposition dangereux:	Pas de produits de décomposition dangereux connus
--	---

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë:

Effet primaire d'irritation :

de la peau :

Provoque une irritation cutanée.

des yeux :

Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Société : SODISE

selon REACH N°1907/2006/CE & N°453/2010

Version : N°1.0 (10/09/2015)

Revision : -



SHAMPOOING HP BIDON 10KG – REFERENCE 14789

Mutagenicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

Autres indications écologiques :

Indication AOX : Ne contient pas de composé AOX

Indications générales :

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre) : polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une augmentation de la valeur du pH. Une valeur du pH élevée est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH est réduite considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduaires arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

12.6. Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Emballages non nettoyés:

Recommandation: Les emballages non contaminés peuvent faire l'objet d'un recyclage.

Produit de nettoyage recommandé : Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU

ADR, IMDG, IATA

UN3266

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ADR

3266 LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A.
(éthylènediaminetétraacetate de tétrasodium, HYDROXYDE DE SODIUM)
CORROSIVE LIQUID, BASIC, INORGANIC, N.O.S. (tetrasodium
ethylenediaminetetraacetate, SODIUM HYDROXIDE)
AEROSOLS, inflammable

IMDG, IATA

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR



Classe
Étiquette

8 (C5) Matières corrosives.
8

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Société : SODISE

selon REACH N°1907/2006/CE & N°453/2010

Version : N°1.0 (10/09/2015)

Revision : -



SHAMPOOING HP BIDON 10KG – REFERENCE 14789

IMDG, IATA



Class 8 Matières corrosives
Label 8

14.4. Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA III

14.5. Dangers pour l'environnement:

Polluant marin: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Matières corrosives.

Indice Kemler: 80

No EMS : F-A,S-B

Segregation group Alkalies

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

Indications complémentaires de transport:

ADR

Quantités exceptées (EQ) E1

Quantités limitées (LQ) 5L

Catégorie de transport 3

Code de restriction en tunnels E

"Règlement type" de l'ONU:

UN3266, LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A.

(éthylènediaminetétraacetate de tétrasodium, HYDROXYDE DE SODIUM), 8, III

SECTION 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Prescriptions nationales :

Classe de pollution des eaux :

Classe de danger pour l'eau 2 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 2) : polluant

15.2. Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

Pour les phrases de la préparation, voir au § 2.

Les phrases suivantes correspondent aux composants purs contribuant aux dangers s'il y en a (voir liste au § 3), quelques soient leurs concentrations dans le produit et en aucun cas elles ne correspondent aux phrases de la préparation.

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
R20/22	Nocif par inhalation et par ingestion.
R35	Provoque de graves brûlures.
R36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
R41	Risque de lésions oculaires graves.

Service établissant la fiche technique : Service protection de l'environnement

Contact : M.Philippe BENKEMOUN Tel : (33) 01 49 61 91 99

Acronymes et abréviations:

Met. Corr.1: Corrosive to metals, Hazard Category 1

Acute Tox. 4: Acute toxicity, Hazard Category 4

Skin Corr. 1A: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 1A

Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2

Eye Dam. 1: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 1

Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2